

## RepèresFidelity

### Accent sur le revenu fixe : Comprendre les cycles de taux et les opportunités de crédit au Canada

**Sri Tella**, Gestionnaire de portefeuille

**Lee Ormiston**, Gestionnaire de portefeuille

**Pamela Ritchie**, Hôtesse

---

[00:00:28]

**Pamela Ritchie** : Bonjour et bienvenue dans RepèresFidelity. Je suis Pamela Ritchie. Les taux directeurs demeurent dans le bas de leur fourchette récente et bien au-dessus de zéro, ce qui soutient toujours la vigueur des marchés obligataires. Le prochain budget du Canada devrait influencer la forme de la courbe des taux, tandis que les investisseurs continuent à dénicher des opportunités intéressantes dans un contexte de faibles écarts de taux. Pourquoi nos prochains invités prévoient-ils une poursuite des flux de capitaux vers les titres à revenu fixe et comment adaptent-ils leur stratégie et leur positionnement compte tenu des rendements actuels ? Nous sommes ravis d'accueillir aujourd'hui Sri Tella et Lee Ormiston, gestionnaires de portefeuilles obligataires, qui nous aideront à analyser ces éléments et bien d'autres. Bienvenue à vous deux, Sri et Lee. Merci de vous joindre à nous.

[00:01:12]

**Sri Tella** : Bonsoir.

[00:01:13]

**Lee Ormiston** : Bonsoir.

[00:01:14]

**Pamela Ritchie** : Bonjour, sauf sur la côte Ouest où il est encore le matin, mais, en tout cas, nous sommes ravis de vous accueillir et tout le monde peut poser ses questions pendant les 25 prochaines minutes. Pour commencer, Sri, si vous le permettez, pourriez-vous nous décrire, du point de vue de votre volet d'investissements, la situation actuelle de l'économie canadienne ?

[00:01:34]

**Sri Tella** : Bien sûr. Il y a six mois à un an, l'attention était surtout portée sur l'inflation élevée et son impact sur les dépenses et l'économie. C'était d'ailleurs la priorité des banques centrales, qui maintenaient des taux d'intérêt plus élevés, notamment aux États-Unis. La Banque du Canada avait déjà considérablement abaissé ses taux, mais, ces derniers temps, on observe un changement de tendance, avec un léger ralentissement de l'économie. Le PIB du deuxième trimestre a été négatif, ce qui était en partie prévisible, mais on s'attend désormais à une croissance plus faible. On constate un changement d'orientation : les préoccupations liées à l'inflation se sont estompées. Bien que l'inflation ait été relativement élevée, elle a diminué par rapport à son pic et les moyennes plus récentes se situent désormais dans la fourchette prévue par la Banque du Canada. Cependant, on observe un ralentissement du marché du travail.

Malgré les derniers chiffres de l'emploi au Canada, on a constaté une faiblesse assez marquée en juillet et en août, et d'autres secteurs commencent à montrer des signes de faiblesse. Le marché du logement a légèrement ralenti. Les ventes au détail ont légèrement faibli. Je dirais qu'il ne s'agit pas vraiment d'une récession, mais plutôt d'un

ralentissement et d'une stagnation de la croissance, plutôt que d'une faiblesse significative. En réalité, l'économie canadienne demeure résiliente, et cela est dû en grande partie à la politique monétaire dynamique de la Banque du Canada au cours des 18 derniers mois, marquée par une baisse des taux d'intérêt.

[00:03:20]

**Pamela Ritchie :** D'accord, c'est très intéressant. Qu'ajouterais-tu, Lee ? Sri parlait notamment de la résilience, un sujet dont on parle beaucoup. Bien sûr, tout le monde n'est pas d'accord, mais – d'une certaine manière – on s'attendait à pire. C'est justifié ? Non pas que la situation ne soit pas pire dans certains secteurs.

[00:03:37]

**Lee Ormiston :** Oui, Pamela, si l'on repense à la situation aux mois de mars, avril et mai, marquée par une grande incertitude, le Canada s'en est plutôt bien sorti de tout ça. L'un des facteurs expliquant ce succès est que, à l'époque, nous pensions que les tarifs douaniers seraient nettement plus élevés qu'elles ne le sont aujourd'hui. Le taux tarifaire effectif se situe entre 4 et 7 %. Les tarifs douaniers de rétorsion ont été supprimés, ce qui a rassuré la banque quant à la vigueur de l'économie et aux perspectives d'inflation. Cela a tenu bon. Nous avons connu quelques mauvaises surprises économiques durant l'été, ce qui explique en partie les réductions de taux décidées par la banque. Sri a mentionné que la croissance de l'emploi a été négative au cours des trois derniers mois. Cependant, l'économie a très bien résisté. La confiance des consommateurs demeure forte, bien au-dessus de la moyenne. La situation des consommateurs est meilleure que ce que nous avions probablement imaginé. La croissance sera positive ; elle ne sera probablement pas négative, mais elle se situera dans la partie inférieure de la fourchette des estimations neutres de la banque.

[00:04:39]

**Pamela Ritchie :** Sri, parlons un peu des écarts de taux. En fait, depuis un certain temps, nous disons qu'ils sont étroits et que, lorsqu'ils atteignent ce point, la seule issue possible est un élargissement. Je me demandais quels seraient les catalyseurs de cet élargissement ; parfois ils sont invisibles, mais je me demandais, en théorie, dans une économie canadienne confrontée à de nouveaux éléments, que pourrait modifier la situation des écarts de taux ?

[00:05:08]

**Sri Tella :** Je pense que, dans le scénario de base, nous continuons à évoluer lentement mais sûrement dans cet environnement. Il est indéniable que les écarts des taux sont extrêmement serrés. Nous sommes aux niveaux les plus bas observés depuis la crise financière mondiale en termes de écarts de crédit. Cela dit, si l'on considère les rendements globaux sur une base historique, ils restent relativement attractifs. Bien que les écarts soient actuellement à leur plus bas niveau, les rendements globaux se situent probablement encore dans le troisième quartile de leur niveau des dernières années. Plusieurs éléments sont à prendre en compte. Premièrement, les fondamentaux ne sont pas si mauvais. Les bénéfices ont été bons, les actions ont bien performé, les entreprises ont réduit leurs coûts et l'endettement est resté relativement gérable, même s'il a légèrement augmenté. Globalement, les fondamentaux vont bien. Les indicateurs techniques sont très positifs. Compte tenu du niveau actuel des rendements, on observe d'importants flux de capitaux vers les obligations. Lorsque des capitaux affluent vers les obligations, la possibilité d'obtenir un écart légèrement supérieur sur les obligations des entreprises constitue un avantage.

À mon avis, les valorisations actuelles incitent à la prudence. Il est essentiel de bien gérer le risque lié aux entreprises et d'évaluer votre exposition, car le rapport risque / avantage reste globalement favorable au risque. Cependant, dans ce contexte fondamentalement stable, pour l'instant, vous bénéficiez d'un rendement supérieur, ce qui explique l'afflux de capitaux sur le marché d'obligations des entreprises.

[00:06:56]

**Pamela Ritchie :** J'allais justement interroger Lee sur les flux. Vous en avez parlé. Il y a une forte demande, n'est-ce pas ?

[00:07:05]

**Lee Ormiston :** Oui, nous continuons d'observer des flux de capitaux vers les titres à revenu fixe, tant aux États-Unis qu'au Canada. Ce contexte technique est très favorable et a en effet contribué à soutenir l'offre enregistrée au cours de l'année écoulée. L'année dernière, nous avons connu une année record pour l'offre d'obligations des entreprises, avec notamment des opérations d'envergure inhabituelles. Cette année, nous n'avons pas encore observé d'opérations majeures. Nous avons constaté une forte augmentation des opérations de moindre envergure et l'arrivée de nombreux nouveaux émetteurs sur le marché. Nous sommes en voie de battre un nouveau record d'offre d'obligations des entreprises cette année. Le haut niveau d'émissions à revenu fixe est soutenu par ces flux de capitaux.

[00:07:43]

**Pamela Ritchie :** Passons maintenant à un sujet d'actualité : le budget canadien. Il s'agit du nouveau budget du gouvernement Carney. Étant un gouvernement minoritaire, il existe toujours un risque qu'en cas de difficultés, il soit rejeté. De nombreux projets et discussions importants semblent se profiler. Sri, concernant votre vision de l'investissement au Canada, et peut-être même par rapport aux projets mêmes, mais commençons par votre perspective d'investissement dans le pays. Que souhaiteriez-vous voir ?

[00:08:15]

**Sri Tella :** Je pense que beaucoup d'idées ont déjà été évoquées, ce qui explique les prévisions concernant l'ampleur du déficit. Idéalement, à long terme, l'investissement dans les infrastructures serait bénéfique pour l'économie. Le gouvernement a beaucoup parlé de la suppression des obstacles au commerce interprovincial, des investissements dans des projets d'infrastructure et d'autres mesures qui favoriseront une croissance durable. Les investissements publics sont importants, ce qui est positif. Le défi sera de trouver un équilibre entre les bénéfices à long terme et le soutien à court terme attendu par le public, afin d'obtenir un soutien immédiat plutôt que des mesures dont les effets ne se feront sentir que dans quelques années. Cet équilibre sera crucial.

Le gouvernement envisage également de distinguer les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement dans le budget. De plus, il présentera des perspectives non seulement pour le budget de cette année, mais aussi pour celui de l'année prochaine, car le calendrier de dépôt du budget a été modifié. Il y a donc beaucoup de choses à prendre en compte. Du point de vue du marché, l'élément clé sera de savoir : « Quel sera le déficit budgétaire final ? » « Comment sera-t-il financé ? » Et ensuite : « Quelles sont les projections, pour les années à venir, quant au retour à un cadre budgétaire plus équilibré ? » Ce sont là les questions essentielles qui seront importantes pour le marché.

[00:10:05]

**Pamela Ritchie :** Lee, si on vous demandait ce qui serait idéal selon vous en termes de financement, quel type d'investissement privilégieriez-vous ? Il existe de nombreuses façons de procéder, et sans doute de mauvaises manières de procéder ; quelle serait votre préférence ?

[00:10:23]

**Lee Ormiston :** Il y a plusieurs éléments à prendre en compte. Il y a un an, le déficit se situait autour de 1 % du PIB. Actuellement, la plupart des estimations du secteur privé prévoient qu'il atteindra 2 %, voire 2,5 % du PIB. Au cours de la dernière année, nous remarquons que le Canada a émis de plus en plus d'obligations à long terme. Auparavant, il n'en

émettait pas suffisamment sur le segment long de la courbe. Les taux canadiens à long terme ont d'ailleurs fortement augmenté par rapport aux normes canadiennes. La pente de la courbe des taux à 10 et 30 ans a atteint 50, alors que 60 représente généralement le sommet. Si l'on compare avec les autres pays du G7, on constate que l'évolution des taux à 30 ans au Canada a été plus performante.

Notre segment long de la courbe a surperformé les États-Unis, le Japon et l'Europe. Nous avons réussi à bien équilibrer l'augmentation des émissions à long terme sur l'ensemble de la courbe. Si le déficit devait atteindre 3 %, je pense qu'il serait tout à fait gérable. On pourrait observer une répartition des émissions sur l'ensemble de la courbe. Le taux serait fortement réduit, donc je ne prévois pas de forte pression sur les taux de base ni sur la courbe canadienne, même en cas de déficit de 3 %. Cela ne nous affecterait pas nécessairement de manière significative. Comme l'a mentionné Sri, nous souhaiterions que ces dépenses soient consacrées aux infrastructures et à l'investissement en faveur du Canada.

[00:11:50]

**Pamela Ritchie :** De votre point de vue, à quel moment un projet promis ou finalement autorisé attire-t-il des investisseurs ? Autrement dit, quand pourrait-on investir dans ces grands projets ? Non pas immédiatement, sans doute.

[00:12:05]

**Sri Tella :** De notre point de vue, la réponse est « non », car le financement de ces projets intervient généralement bien après l'obtention des permis et autres autorisations. De ce fait, nous n'investissons pas nécessairement directement dans ces projets. Je pense que, d'un point de vue global, la clé du succès pour le marché résidera dans la rapidité avec laquelle ces procédures pourront être menées à bien. C'est d'ailleurs l'un des engagements du gouvernement : simplifier les démarches administratives, réduire la bureaucratie, accélérer le lancement des projets et les rendre opérationnels. Théoriquement, si cela se concrétise, cela pourrait potentiellement augmenter le nombre d'emplois liés à ces projets et, par conséquent, augmenter les investissements du secteur privé également. Je pense que la simplification des procédures administratives pourrait constituer un atout majeur si le gouvernement parvient à tenir ses promesses.

[00:13:03]

**Pamela Ritchie :** Pour vous deux, je vais commencer par poser la question à Lee : quelle est la situation des consommateurs canadiens ? Comment évoluent les choses ? Il y a un ralentissement, comme vous l'avez déjà mentionné. Une grande partie de notre activité consiste à vendre aux États-Unis, et ces marchés se portent généralement mieux que les nôtres. Je suis curieuse de savoir comment vous percevez le moral des consommateurs canadiens. Comment analysez-vous la situation des consommateurs canadiens, notamment à travers le prisme des banques et de vos investissements, si l'on considère le côté financier ? Je m'intéresse particulièrement à la santé et au moral des consommateurs.

[00:13:41]

**Lee Ormiston :** Les enquêtes sur le moral des consommateurs restent positives, bien au-dessus de la moyenne. C'est donc la première chose que nous examinerons, afin d'évaluer leur situation, leur perception des choses et comment ils gèrent cette incertitude. Lorsqu'on interroge les banques sur le profil de leur emprunteur moyen, notamment une personne ayant un prêt hypothécaire, la banque analyse l'ensemble de son portefeuille, y compris tous ses autres actifs. De ce point de vue, ces emprunteurs sont dans une situation très favorable, car non seulement la valeur de leurs maisons augmente, mais leurs portefeuilles d'investissement aussi.

C'est probablement l'un des principaux facteurs de soutien au moral. Le marché boursier canadien a enregistré d'excellentes performances, ce qui profite aux consommateurs, en particulier aux ménages à revenus élevés. La situation est plus complexe pour les ménages à faibles revenus, mais dans l'ensemble économique, le consommateur se porte plutôt bien.

[00:14:40]

**Pamela Ritchie :** Sri, je vais vous parler du marché des actions, principalement sous l'angle des flux. Personne n'est à l'abri du débat sur l'existence ou non d'une bulle boursière. Je ne vous poserai pas cette question directement, mais cela reflète le sentiment des investisseurs et leurs préférences quant à l'allocation de leurs fonds après une forte hausse des marchés actions. Comment cela se traduit-il dans les propos de vos clients concernant les flux de capitaux ?

[00:15:06]

**Sri Tella :** Je pense que cela a contribué à la croissance des flux de capitaux vers le revenu fixe. Si l'on considère la performance des marchés d'actions et le maintien d'une certaine stabilité dans la répartition des actifs, un rééquilibrage naturel est inévitable. En effet, même si les taux ont fluctué ces derniers temps, ils sont restés beaucoup plus stables que les marchés d'actions. On observe, de manière quasi constante chaque mois, une réallocation des capitaux des actions vers les obligations à revenu fixe. Cette tendance devrait se poursuivre tant que les marchés d'actions restent robustes, ou du moins conservent leur niveau actuel. Nous continuerons ainsi à observer cette diversification et ces flux de capitaux vers les obligations à revenu fixe.

Par ailleurs, et c'est un point important à noter, on constate également aux marges, au cours de la dernière année, une certaine diversification des actifs hors des États-Unis. Le Canada, même s'il ne représente qu'une petite part de ce mouvement à l'échelle mondiale, bénéficie également de ces flux de capitaux en provenance des États-Unis, grâce à une diversification accrue des investissements hors des États-Unis et vers d'autres marchés.

[00:16:28]

**Pamela Ritchie :** Cela fait partie, en quelque sorte, du contexte international, voire du contexte global plus largement. Lee, parlez-nous un peu de votre positionnement en général. Comment envisagez-vous les choses, finalement ? Je sais que vous ne vous concentrez pas nécessairement sur un seul secteur ; vous êtes beaucoup plus sélectif et vous analysez les différentes options. Je ne sais pas exactement comment vous envisagez les choses, mais expliquez-nous votre positionnement.

[00:16:52]

**Lee Ormiston :** De manière générale, nous restons surpondérés en crédit. Nous maintenons cette position, nous la privilégions toujours, mais nous nous situons dans la partie basse de notre fourchette de pondération à long terme. Nos positions en crédit se situent sur le segment court et moyen de la courbe des taux. Nous privilégions certains secteurs, mais nous étudions également des titres et des obligations individuelles afin de générer de l'alpha. Ensuite, tous secteurs confondus, nous nous intéressons davantage au secteur financier, et probablement un peu plus aux banques qu'aux compagnies d'assurance. Ce choix repose davantage sur la valorisation que sur une analyse fondamentale. Nous avons également examiné la valorisation, notamment les oléoducs et, dans une certaine mesure, les sociétés de placement immobilier. Là encore, il s'agit de choix spécifiques à chaque titre : nous recherchons des sociétés de placement immobilier qui nous inspirent confiance, même en période de repli des marchés.

[00:17:51]

**Pamela Ritchie :** Sri, as-tu quelque chose à ajouter ? C'est intéressant de reprendre l'aspect des oléoducs, enfin, toutes ces histoires, qu'as-tu à ajouter ?

[00:17:58]

**Sri Tella :** Comme l'a souligné Lee, nous privilégions le court terme en matière d'obligations des entreprises. Donc, nous compensons cette tendance sur le long terme, où nous sommes sous-pondérés en obligations des entreprises, étant donné que les valorisations globales et le crédit à long terme sont moins efficaces du point de vue de l'écart de rendement. De plus, nous privilégions les obligations provinciales en dehors de la courbe des taux. Nous savons que les provinces ont dû faire face à d'importants besoins de financement, mais elles ont réussi à les anticiper. Compte tenu de la faible valorisation des entreprises, et notamment des entreprises de haute qualité par rapport aux obligations provinciales, nous estimons que c'est un meilleur placement pour obtenir un écart de rendement supplémentaire sur le long terme. C'est un autre point important à remarquer.

Concernant la courbe des taux, Lee l'a évoqué précédemment : la courbe des taux est actuellement très pentue au Canada, atteignant des niveaux parmi les plus élevés en dehors des périodes de crise. Le rapport risque / avantage tend donc à privilégier les segments plus plats de la courbe des taux. Nous avions anticipé une courbe plus abrupte en début d'année, et cela s'est en partie réalisé. Désormais, nous privilégions une approche plus neutre, envisageant éventuellement un aplatissement de la courbe, d'autant plus que la Banque du Canada approche de la fin de son cycle de réduction des taux.

[00:19:23]

**Pamela Ritchie :** Si vous dites « éventuellement », cela signifie-t-il que vous avez un peu de poudre sèche prête à déployer ?

[00:19:29]

**Sri Tella :** Oui, concernant les courbes de taux, nous restons relativement prudents quant à la duration. Notre position est plutôt neutre ; il s'agira donc simplement de réorienter nos investissements d'une partie de la courbe vers une autre. En ce qui concerne notre exposition au crédit, comme l'a souligné Lee, nous nous situons dans la partie inférieure de notre fourchette historique. Bien que nous cherchions actuellement à obtenir un rendement supplémentaire sur le coupon, nous conservons d'importantes liquidités car le rapport risque / avantage nous est actuellement défavorable. Nous restons à l'affût d'une opportunité : en cas de choc ou de réévaluation, nous pourrions alors envisager d'accroître notre exposition au crédit à ce moment.

[00:20:12]

**Pamela Ritchie :** C'est vraiment intéressant. Lee, pourriez-vous nous parler un peu de la situation aux États-Unis, de la pente elle-même, du débat sur la domination budgétaire et de qui tire réellement les ficelles ? La Fed est-elle plus ou moins indépendante ? Nous n'en sommes pas vraiment sûrs. Le rôle important joué par Scott Bessent, le secrétaire au Trésor, semble être un sujet de discussion. Que pensez-vous de la pente aux États-Unis, dans une perspective comparative ?

[00:20:40]

**Lee Ormiston :** C'est d'ailleurs en partie pour cette raison que nous nous intéressons à la pente de la courbe canadienne. La pente de la courbe étatsunienne aura un impact sur la courbe canadienne. C'est un point très pertinent. Le secrétaire Bessent s'est davantage concentré sur le taux à 10 ans que sur les échéances longues, car le 10 ans influe directement sur les taux hypothécaires aux États-Unis. Il a cherché des solutions pour les faire baisser. Nous prévoyons que les émissions du Trésor étatsunien commenceront à augmenter l'année prochaine. C'est probablement inévitable. Comme vous l'avez quelque peu laissé entendre, nous nous attendons à ce que les autorités tentent de gérer la pente de la courbe aux Etats-Unis par le biais d'émissions. Il s'agira probablement d'une augmentation des émissions de bons du Trésor,

notamment sur les échéances à 2 et 3 ans, et sans doute d'une augmentation légèrement moindre sur les échéances à 10, 20 ans et les échéances longues. Cela devrait également contribuer à exercer une pression à la baisse sur la pente de la courbe étatsunienne.

[00:21:39]

**Pamela Ritchie :** Donc, ce sera surtout une question de volume. Sri, quel message souhaiteriez-vous adresser aux investisseurs à ce stade ? Vous avez de la poudre sèche à portée de main. Vous avez évoqué votre positionnement et, malgré des écarts de crédit serrés, vous êtes plutôt confiant quant aux fondamentaux du marché. Quel message souhaiteriez-vous laisser aux investisseurs ?

[00:22:00]

**Sri Tella :** Je pense que le point le plus important, et nous l'avons souvent évoqué lors de nos précédentes réunions, est de considérer les titres et obligations à revenu fixe dans un cadre d'allocation plus large. Les taux, qu'ils soient justes ou bas, me semblent plus attractifs qu'il y a quelques années. Cette situation est soutenue par les importants flux de capitaux qui affluent vers les obligations à revenu fixe. Les rendements globaux me paraissent intéressants. Bien que les valorisations du crédit soient élevées, de nombreux facteurs les justifient pour le moment. Nous allons probablement évoluer dans cet environnement pendant un certain temps et, en attendant, vous continuerez à percevoir vos coupons et à réaliser vos gains.

Cependant, compte tenu du niveau actuel des valorisations et du rapport risque / avantage, notre approche de la gestion de portefeuille consiste à privilégier une approche plus ciblée et méthodique sur des titres spécifiques, plutôt que d'avoir des biais sectoriels ou plus d'investissements. Nous nous concentrerons donc sur des titres que nous apprécions et qui présentent des catalyseurs de surperformance. C'est là que nous choisissons de prendre notre risque en ce moment.

[00:23:25]

**Pamela Ritchie :** Lee, je pourrais vous demander de nous éclairer sur un point : on parle d'inclure de l'or dans un portefeuille, peut-être au détriment des obligations. L'or a connu quelques jours difficiles. Cela dit, rappelez-nous simplement le rôle des placements à revenu fixe. Vous vous adressez à des professionnels du secteur, donc ce n'est pas si important, mais l'or semble exercer une certaine influence sur le marché actuellement.

[00:23:47]

**Lee Ormiston :** L'or a clairement été au centre des préoccupations. Son cours a fortement progressé depuis l'invasion russe de l'Ukraine, les gestionnaires de réserves internationaux cherchant à diversifier leurs placements et à s'éloigner du dollar étatsunien. Cependant, je dirais que cela a beaucoup moins d'incidence sur nos réflexions concernant les obligations à revenu fixe canadiennes. Comme vous l'avez mentionné précédemment, les taux directeurs sont relativement élevés, même si nous nous situons dans la partie inférieure de notre fourchette. Si l'on observait une période d'aversion au risque, oui, les écarts de crédit s'élargiraient. Sri a évoqué notre capacité à investir dans ce cas, mais je tiens également à souligner que, dans ce cas, les taux directeurs baîsseraient probablement considérablement, ce qui vous permettrait tout de même de percevoir vos coupons.



PLACEMENTS INSTITUTIONNELS  
FIDELITY CANADA<sup>MC</sup>

## Série de webémissions de Fidelity Investments

[00:24:26]

**Pamela Ritchie :** Fantastique ! Ravie d'avoir pu discuter avec vous deux. Je suis très heureuse que vous ayez pu nous joindre sur ce forum et je vous souhaite une excellente fin de journée. Nous aimerions vous reparler après la présentation du budget pour connaître votre avis, mais ce sera pour plus tard.

[00:24:41]

**Sri Tella :** Merci.

[00:24:42]

**Lee Ormiston :** Merci, bonne journée.

### Réservé à l'usage institutionnel.

Cette vidéo est publiée par Fidelity Investments Canada s.r.l. (« FIC »). Veuillez lire attentivement les renseignements importants suivants avant d'effectuer un placement. Pour toute question, veuillez vous adresser à votre responsable des relations avec la clientèle. Cette vidéo est fondée sur des renseignements considérés fiables et est présentée à titre d'information seulement. Fidelity, ses sociétés affiliées et les entités qui lui sont apparentées n'assument aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions ou en cas de pertes ou de dommages.

Cette vidéo peut contenir des « énoncés prospectifs » qui reposent sur certaines hypothèses prévisionnelles. Ces énoncés se fondent sur l'information disponible à la date à laquelle ils sont préparés et Fidelity Investments Canada s.r.l. (« FIC ») décline toute obligation de les mettre à jour. Les événements réels peuvent différer des hypothèses émises par FIC dans les énoncés prospectifs. Il est impossible de garantir que les énoncés de nature prévisionnelle, y compris ceux qui présentent des rendements projetés, se concrétiseront, ou que l'état du marché ou les rendements réels ne différeront pas de manière importante ou défavorable de ceux qui sont prévus.

Le rendement passé n'est pas une garantie de résultats futurs. Un placement peut présenter des risques et ne pas convenir aux objectifs ni à la tolérance au risque d'un investisseur. Les investisseurs doivent savoir que la valeur d'un placement peut être volatile et que tout placement comporte des risques, notamment celui de perdre de l'argent.

Fidelity n'offre aucun conseil d'ordre juridique ou fiscal et cette webémission ne constitue ni une offre ni une sollicitation d'achat. Toute reproduction de cette webémission est interdite sans le consentement préalable écrit de Fidelity.